

Mairie de ROULANS

34 grande rue
25640

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 28 MARS 2019**

Le conseil municipal de la Commune de ROULANS, régulièrement convoqué en date du 25/03/2019, s'est réuni en mairie de ROULANS le jeudi 28 mars 2019 à 20 h sous la présidence de M. JACQUOT Alain, Maire.

Etaients présents :

BIGLER Bruno - BRIE Gérard - BRULET Daniel - COMBEL Francis - DUBOIS Hervé - EMONIN Sandra - GAFFIE Marguerite - JACQUOT Alain - LAGIERE Emmanuelle - LIMONET André - MASSON Marinette - PAUTHIER Jean-Luc

Secrétaire de séance : GAFFIE Marguerite

Absentes : DUSSAUSSAY Florence qui a donné pouvoir à LAGIERE Emmanuelle, TRONCIN Catherine qui a donné pouvoir à MASSON Marinette et JOUFFROY Christine qui a donné pouvoir à DUBOIS-DUNILAC Hervé

Après lecture par le maire, les procès-verbaux des 11 décembre 2018 et 7 février 2019 ont été approuvés à l'unanimité.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Commission des impôts : Prochaine réunion : Mercredi 10 avril 2019 à 18 h 30
- Prochain conseil municipal : Jeudi 11 mars 2019 – Budgets
- Elections européennes : Scrutin le Dimanche 26 mai de 8 h à 18 h

ORDRE DU JOUR

1. SERVICE ASSAINISSEMENT
 - . Compte de gestion 2018
 - . Compte administratif 2018
 - . Redevance Assainissement pour 2019
 - . Budget primitif 2019
2. Salle de gymnastique et multisport – financement Leader
3. Parkings rue des Epicéas : aide financière
4. Echange de terrain avec M. TRONCIN Denis
5. Programme forestier 2019

Service Assainissement – CA 2018 et BP 2019

1.1 Approbation du compte de gestion 2018

Délibération n° 3.2019

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée adopte à l'unanimité le compte de gestion 2018 du service assainissement et donne quitus au receveur municipal pour la gestion 2018.

1.2 Approbation du compte administratif 2018

Délibération n° 4.2019

Le Président quitte la salle pour le vote du compte administratif. Est désigné Président de séance : Jean-Luc Pauthier. Après présentation détaillée des sections de fonctionnement et d'investissement, le compte administratif 2017 est adopté à l'unanimité comme suit :

Compte Administratif 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2017		13 446.86		33 719.91
Opérations réelles 2018	56 292.04	122 315.23	167 424.92	126 553.28
TOTAUX	56 292.04	135 762.09	167 424.92	160 273.19
RESULTAT PAR SECTION	79 470.05		-7 151.73	
Excédent au 31/12/2018		72 318.32		
Restes à réaliser 2018 à reporter			18 307.00	4 800.00
			Solde travaux	Subvention
Résultat corrigé au 31/12/2018		58 811.32		

1.3 Redevance d'assainissement pour 2019

Délibération n° 5.2019

L'exposé du maire entendu, l'assemblée décide à l'unanimité de maintenir la redevance d'assainissement pour 2019 à 2,51 € le m3 pour équilibre du budget, tarif inchangé depuis 2015.

1.4 Affectation du résultat de fonctionnement 2018

Délibération n° 6.2019

Est acceptée à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement 2018 du service assainissement comme suit :

Résultat de fonctionnement 2018 : 79 470,05 euros

A affecter en investissement pour couvrir :

- o le déficit d'investissement : 7 152 E
- o le solde des restes à réaliser : 13 507 E (18 307 – 4 800 de recettes)

Total à affecter en investissement : 20 659 E
 Reste en fonctionnement : 58 811 E

1.5 **Vote du budget primitif 2019** Délibération n° 7.2019

L'exposé du Maire entendu et après présentation détaillée en sections de fonctionnement et d'investissement, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2019 du service assainissement comme suit :

Budget Primitif 2019	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Excédents 2018 (1)		58 811	7 152	20 659
Opérations 2019	112 100	122 800	292 107	216 600
Virement en investissement	62 000			62 000
Dépenses imprévues	7 511			
TOTAUX	181 611	181 611	299 259	299 259
RESULTAT PAR SECTION	0		0	
EXCEDENT DU BP 2019	0			

Salle de gymnastique et multisports Financement Leader – n° 8.2019

Le Maire expose à son conseil municipal :

La commune de Roulans accueille une association de gymnastique qui se développe régulièrement. Les locaux actuellement mis à disposition par la commune se révèlent de moins en moins fonctionnels et très consommateurs d'énergie (faible isolation, chauffe électrique).

Le conseil municipal a donc travaillé avec un assistant à maîtrise d'ouvrage pour conduire une étude de faisabilité, définir un pré-programme puis un programme en vue de construire une salle de gymnastique à côté de l'actuel gymnase communal.

Le pré-programme a été récemment rédigé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage et prévoit la réalisation d'un bâtiment à énergie positive (BEPOS) qui permettra d'accueillir de manière optimale les entraînements de gymnastique avec notamment des agrès installés sur des points d'encrage. Cette salle accueillera également des activités complémentaires (yoga, zumba...). En tenant compte des besoins déjà connus, le gymnase serait occupé environ 27h / semaine.

Le montant estimé des dépenses (hors imprévus et révisions) est de 888 906 € HT à l'issue de la phase préprogramme dont 52 600€ HT pour la construction d'une chaufferie bois. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Libellé	Montant HT	Libellé	Montant HT
Travaux (sauf chaufferie bois)	680 995€	Etat – DETR	292 707,10€
Travaux concessionnaires réseaux	4 000€	Région – Effilogis études	26 831,42 €
Etude de faisabilité, programmation	24 750€	Région – Effilogis travaux	150 000€
Maîtrise d'œuvre	69 692€	SYDED (panneaux photovoltaïques)	7 500€
Contrôle technique	5 869€		
Coordination SPS	3 668€	Europe FEADER – programme LEADER	124 756,28 €
Conduite d'opération	30 000€	Département (AMO)	11 250€
Etudes et vérification géotechniques	3 600€	Département (P@C 25, volet B)	56 000 €
Relevé géomètre et bornage	2 500€	Emprunt	0€
Publication et repographie	700€	Autofinancement commune de Roulans	167 261,20€
Assurance Dommage Ouvrage	10 532€		
Sous-total salle de sport sauf chaufferie bois	836 306€	Sous-total salle de sport sauf chaufferie bois	836 306€
Travaux (chaufferie bois)	52 600€	Europe FEDER	26 300€
		Autofinancement commune	26 300€
Sous-total chaufferie bois	52 600€	Sous-total chaufferie bois	52 600€
Total	888 906€	Total	888 906€

Le conseil municipal s'engage à réaliser et à financer l'ensemble des dépenses prévisionnelles du projet. Le conseil municipal sollicite l'aide financière de l'Union Européenne (FEDER et programme LEADER du FEADER), de l'Etat, de la Région, du Département et du SYDED suivant les montants prédéfinis ci-dessus.

L'exposé entendu, et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- Valident le plan de financement ci-dessus et acceptent de prendre en charge les cofinancements non obtenus,
- Autorisent le Maire à formaliser et déposer un dossier de demande de financement au titre de LEADER auprès du GAL du Doubs Central et auprès des autres cofinanceurs
- Autorisent le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à cette décision ».

Réfection Parkings rue des Epicéas Participation financière – n° 9.2019

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal demande à la société GENELEX, de bien vouloir rembourser à la commune, comme convenu suivant commun accord, sa participation financière pour les travaux de réfection des parkings rue des Epicéas suivant détails ci-dessous :

Total de la dépense H. T.	27 752.50 E
Subvention à déduire : 35 % D. E. T. R.	9 713.37 E
Restent H. T.	18 039.13 E

dont 50 % charge commune – 50 % Charge GENELEX soit 9 019.56 E chacune

Echange de terrains avec M. TRONCIN Denis n° 10.2019

Le maire propose à l'assemblée de donner une suite favorable à la demande d'échange de terrain proposée par M. TRONCIN Denis, demeurant rue de la Chaille, suivant détails ci-dessous :

Cession de la commune de Roulans à M. TRONCIN Denis

- . Parcelle A 2065 « A La Chaille » mitoyenne de sa propriété
- . Surface : 1 a 01

Cession de M. TRONCIN Denis à la Commune de Roulans

- . Parcelle B 398 « A maigre soye » de 3 ares 05
- . Parcelle B 400 « A maigre soye » de 2 ares 95
- Soit 6 ares au total

L'exposé du maire entendu, l'assemblée, à l'unanimité, accepte l'échange ci-dessus et décide qu'il s'effectuera sans soulte avec frais de géomètre et de notaire à la charge de M. Denis TRONCIN.

Le maire est mandaté pour la signature de l'acte correspondant et de toutes pièces s'y rapportant en l'étude de Maître LEPARLIER, notaire à Baume-Les-Dames.

Cette application permettra d'envoyer des informations/alertes municipales aux usagers qui auront téléchargé l'application sur leur smartphone.

Mode d'emploi :

Pas besoin de créer un compte. Il suffit de télécharger gratuitement l'application en recherchant Panneau pocket sur App Store ou Google play

Désignez ensuite la commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom
Ensuite on reçoit une alerte lorsqu'une info arrive comme pour un sms

Les messages de la commune seront envoyés par le maire ou le secrétariat de mairie uniquement.

L'exposé du maire entendu, l'assemblée donne son accord à l'unanimité pour le recours à l'application Panneau Pocket pour un coût de 180 € ttc.



Le Maire,
Alain JACQUOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Alain Jacquot", written over the printed name.